

## Les effectifs salariés\* légèrement en baisse sur un an dans l'Yonne

Dans un contexte économique incertain qui perdure, marqué par des tensions géopolitiques, le haut niveau d'inflation et la remontée des taux d'intérêts, les effectifs salariés hors intérim du secteur privé enregistrent une baisse sur une année glissante dans l'Yonne mais qui reste contenue : - 0,1 %. Sur la même période, les effectifs progressent de + 0,5 % en région et de + 1,2 % au niveau national.

### Seul le secteur des services affiche un bilan positif sur un an

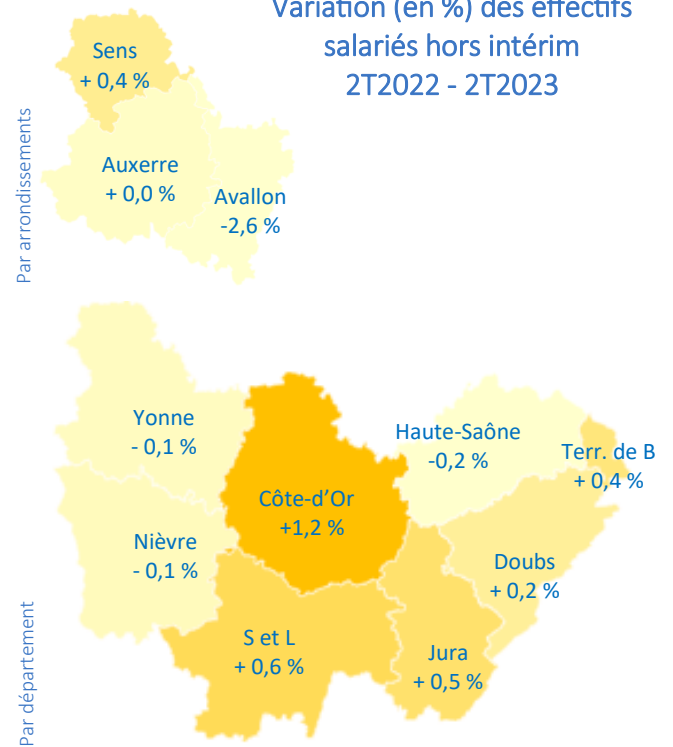
Sur un an, dans l'Yonne, seul le secteur des services gagne des postes : + 70 postes. Les autres secteurs sont davantage en difficulté et perdent des salariés. Sur un an, la baisse reste cependant limitée dans le commerce et la construction (-20 postes chacun) mais elle est plus marquée dans le secteur industriel particulièrement fragilisé dans l'Yonne (- 100 postes).

### L'arrondissement de Sens reste dynamique

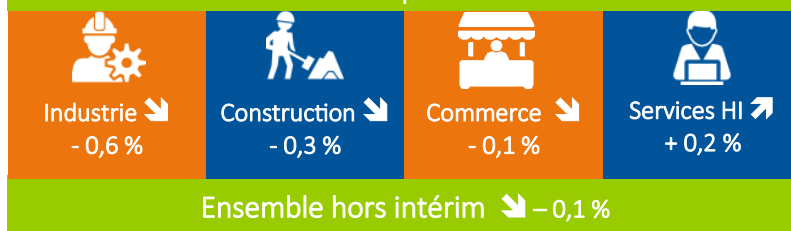
L'arrondissement de Sens se démarque par son dynamisme : + 120 postes sur un an. A l'inverse, celui d'Avallon présente des fragilités en particulier dans les services et l'industrie. La tendance est stable dans l'arrondissement d'Auxerre.

- 70 postes permanents perdus en un an
- Seuls les services progressent
- Des difficultés plus marquées dans l'arrondissement d'Avallon

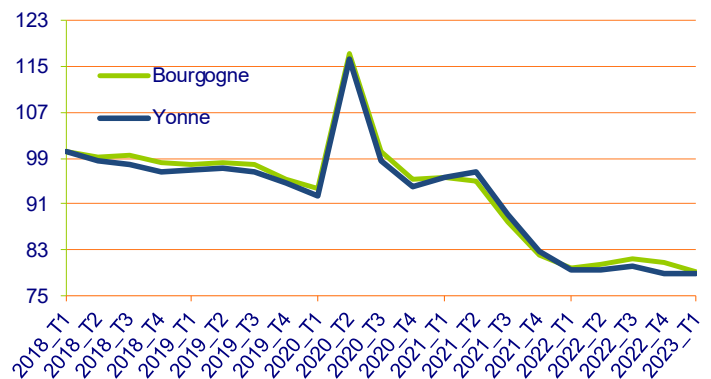
### Variation (en %) des effectifs salariés hors intérim 2T2022 - 2T2023



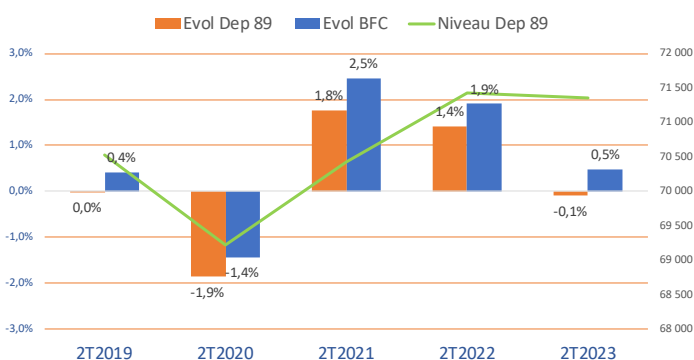
### Variation annuelle par secteur d'activité



### Evol. Trim. du nb de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2018 - base 100)



### Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Sur une année glissante, l'emploi permanent icaunais est en légère baisse (- 0,1 %). Seul le secteur des services gagne des postes. Cependant, les bons résultats des années 2021 et 2022 permettent au département de l'Yonne de retrouver un niveau d'emplois permanents supérieur à celui d'avant la crise sanitaire (+ 840 postes permanents entre le 2T2019 et le 2T2023).

## Les effectifs dans l'industrie restent stables ...

Dans le **secteur industriel**, les effectifs sont en baisse sur un an dans le département. Cette baisse est plus marquée qu'en région : -0,6 % dans l'Yonne contre -0,3 % en Bourgogne-Franche-Comté. Dans l'Yonne, l'industrie est le seul secteur à ne pas avoir retrouvé son niveau d'emplois d'avant la crise sanitaire. Les difficultés sont très présentes dans certains secteurs industriels notamment dans la fabrication de matériel de transport (- 100 postes sur un an) ou les industries plastiques (- 110 postes). A l'inverse, comme en région, les industries agro-alimentaires continuent de progresser avec une hausse de + 130 postes en un an dans le département.

## ... le commerce ne progresse plus dans le département

Sur un an, le secteur du **commerce** reste quasiment stable dans l'Yonne (-20 postes) et s'inscrit ainsi dans la tendance régionale. Cette apparente stabilité s'explique par une baisse dans le commerce de détail et de la réparation automobile (respectivement -70 postes et -40 postes) qui est masquée par le dynamisme du commerce de gros qui présente une hausse de 90 postes sur une année glissante. En comparaison au même trimestre d'avant la crise sanitaire (2T2019), on compte 200 postes supplémentaires dans le commerce dans le département.

## ... la construction maintient difficilement ses effectifs

Comme en région, après plusieurs années de hausse, la **construction** peine à stabiliser ses effectifs. Le secteur subit l'impact de la hausse des taux d'intérêt et le nombre de mises en chantier de logements connaît un ralentissement.

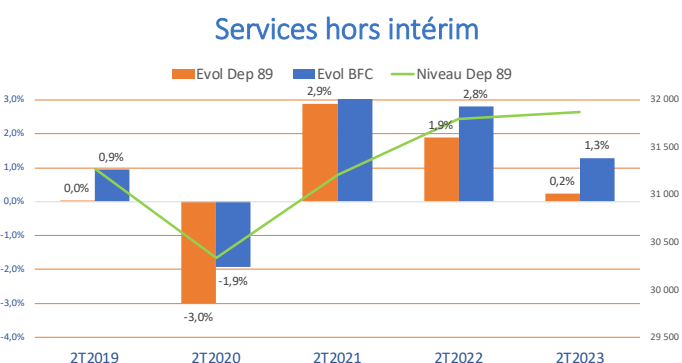
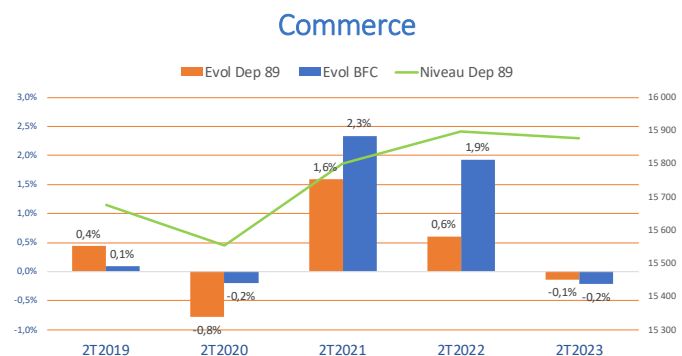
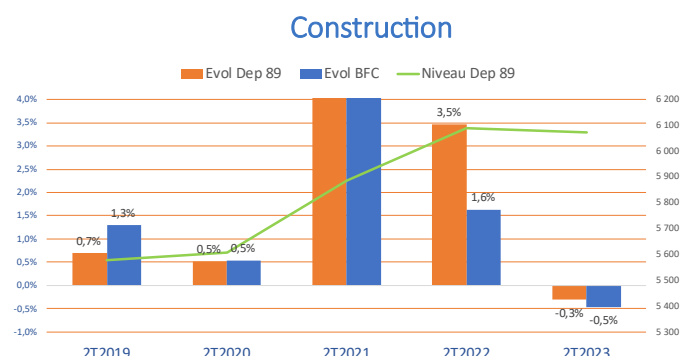
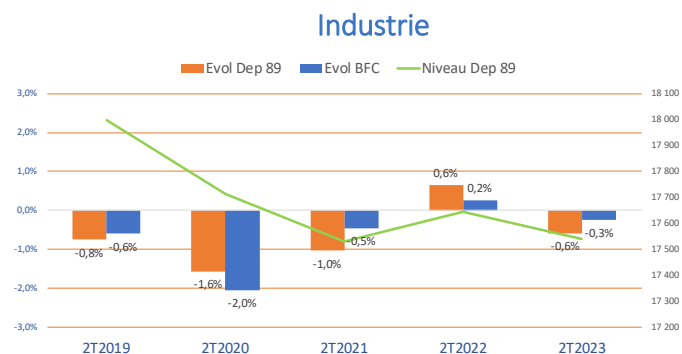
## ... les services : seul secteur qui progresse sur une année glissante

Sur un an, le secteur des **services** est le seul qui progresse en affichant une hausse des effectifs de + 0,2 % dans l'Yonne. Ces signes encourageants sont toutefois en deçà des évolutions régionales (+ 1,3 % sur un an). Le secteur transport et entreposage connaît des difficultés notables sur un an avec une perte de 100 postes sur un an.

## L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	2T2023 (en millier)	(en Evol. ann. %)	2T2023 (en millier)	(en Evol. ann. %)	2T2023 (en millier)	(en Evol. ann. %)	2T2023 (en millier)	(en Evol. ann. %)
<b>Ensemble hors intérim</b>	<b>36,8</b>	<b>0,0%</b>	<b>7,7</b>	<b>-2,6%</b>	<b>26,9</b>	<b>0,4%</b>	<b>71,4</b>	<b>-0,1%</b>
Industrie	8,8	-1,2%	1,5	-3,8%	7,3	0,9%	17,5	-0,6%
Construction	3,3	-0,7%	0,6	1,6%	2,1	-0,2%	6,1	-0,3%
Commerce	7,0	-1,1%	2,0	-1,1%	6,9	1,2%	15,9	-0,1%
Commerce de gros	1,8	-0,5%	0,8	-1,2%	2,6	4,4%	0,0	1,8%
Commerce de détail	4,0	-2,1%	1,0	-0,4%	3,1	0,7%	0,0	-0,9%
Services hors intérim	17,7	1,3%	3,6	-0,2%	10,6	-0,2%	31,9	0,2%

## Evol. annuelle des effectifs salariés



Source Urssaf

Source Urssaf

## Avallon toujours dans la difficulté

Si le Sénonais voit son emploi salarié permanent augmenter et celui d'Auxerre se stabiliser, l'arrondissement d'Avallon continue d'enregistrer une baisse significative sur une année glissante (2T2022—2T2023) et perd 200 postes, soit une diminution de - 2,6%.

Le secteur des **services** est celui qui enregistre la plus forte dégradation en volume : en effet, avec une baisse de -3,6 %, le secteur perd 140 postes sur un an. Parmi les pertes les plus significatives, nous pouvons évoquer le transport et l'entreposage qui perd 120 postes soit une dégradation de -13,4 %. Les activités de services administratifs et de soutien sont également en baisse de -19,2% (soit -30 postes) tout comme les arts, spectacles et activités récréatives qui perdent 20 postes (-16%). Soulignons enfin la nette évolution dans l'hébergement et restauration avec une augmentation de 8,2 % (soit + 60 postes) sur un an.

L'industrie et le commerce sont également en difficulté. Les chiffres de l'**industrie** sont également dans le rouge entre le deuxième trimestre 2022 et le deuxième trimestre 2023 avec une baisse globale de -3,8 % soit environ 60 postes perdus. Deux activités sont principalement affectées : la fabrication de machines et équipement qui recule de 16,9 % (- 30 postes) et l'industrie des plastiques et autres produits non minéraux qui perd 30 postes (-5,0%). Les autres secteurs de l'industrie augmentent légèrement ou restent stables.

Le secteur du **commerce** recule également de -1,1 % sur une année glissante soit une perte qui reste limitée de 20 postes. Les trois différents types de commerce (détail, gros et de réparation automobile) sont impactés.

Avec une augmentation de +1,6 % sur un an, le secteur de la **construction** est le seul secteur qui voit ses effectifs progresser. Il convient de relativiser, car, en volume, cela représente seulement 10 postes supplémentaires.

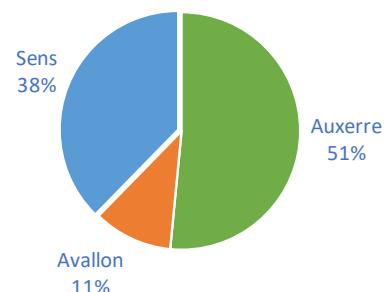
## Un arrondissement d'Auxerre toujours stable

Dans l'arrondissement d'Auxerre, les effectifs salariés hors intérim restent quasiment stables sur une année glissante (entre le 2T2022 et le 2T2023). Les bons résultats du secteur des services permettent de masquer les difficultés des autres secteurs.

Depuis plusieurs trimestres, le secteur des **services** est le seul domaine à afficher une évolution positive avec une augmentation de +1,3% par rapport l'année précédente, soit environ + 230 postes. Plus précisément, les évolutions les plus marquantes se trouvent dans les activités de services administratifs et de soutien (+ 100 postes), les activités pour la santé humaine (+ 100 postes) et les arts, spectacles et activités récréatives (+ 80 postes). A l'inverse, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (- 40 postes), les activités immobilières (- 30 postes) et les activités financières et d'assurances (- 30 postes) sont en difficulté.

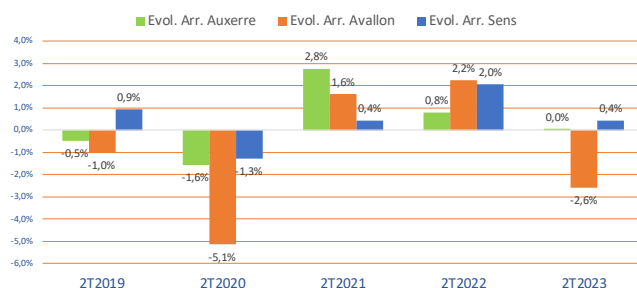
La **construction** limite la baisse sur un an. Sur un an, la construction

## Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

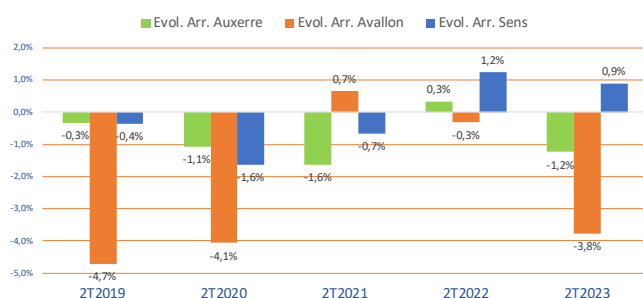


## Evol. annuelle des effectifs salariés

### Total hors intérim



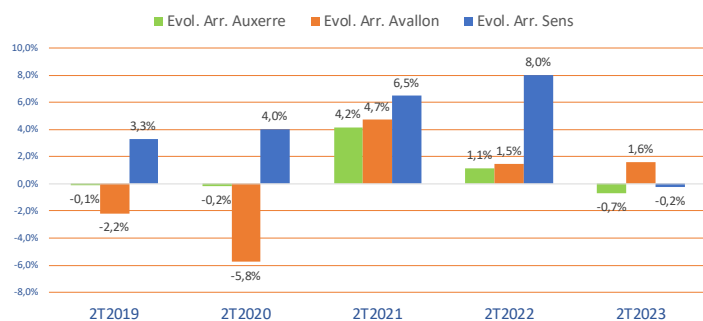
### Industrie



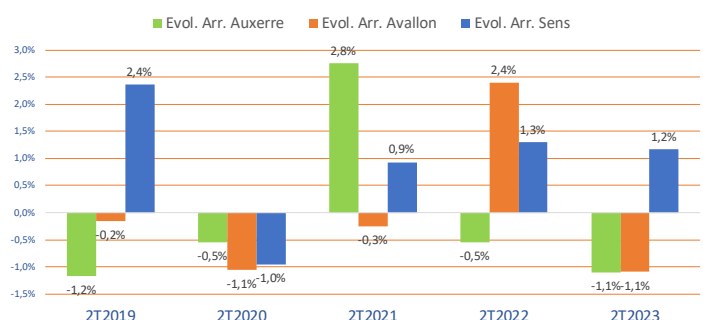
Source Urssaf

## Evol. annuelle des effectifs salariés

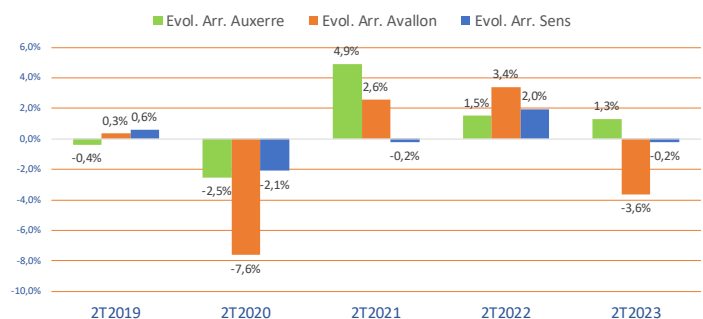
### Construction



### Commerce



### Services hors intérim



peine à maintenir son niveau d'emploi : la baisse reste cependant contenue avec 20 postes perdus. Ce constat s'explique par une diminution de 40 postes dans les travaux de construction spécialisés compensée en partie par la hausse dans le génie Civil (+ 20 postes).

Les difficultés perdurent dans les secteurs de l'industrie et du commerce qui perdent des postes.

Sur un an, l'**industrie** enregistre une perte de -1,2 % soit 110 postes perdus. Les baisses les plus marquantes sont celles enregistrées dans la fabrication de matériel de transport (-10,2% ; - 100 postes), dans l'industrie des plastiques et autres produits non minéraux (-9,7 % ; -70 postes) Dans une moindre mesure, la métallurgie et fabrication de produits métalliques ainsi que la production et distribution d'électricité, de gaz perdent également des postes : respectivement - 30 et - 20 postes. Ce constat négatif est à nuancer avec les hausses sur un an dans l'industrie agro-alimentaire (+4,4% ; +70 postes) et l'habillement (+ 20 postes).

Enfin, le **commerce** voit ses effectifs diminuer de -1,1 % soit + 80 postes. Malgré des résultats encourageants dans le commerce et réparation d'automobiles et motocycles (+1,5 % pour 20 postes), la baisse du commerce de gros (-2,1% ; - 90 postes) engendre une baisse globale des effectifs du secteur.

### Légère hausse de l'emploi dans le Sénonais

L'emploi dans le Sénonais a connu une légère hausse en un an avec 120 emplois créés. Il est le seul arrondissement du département à connaître une telle hausse.

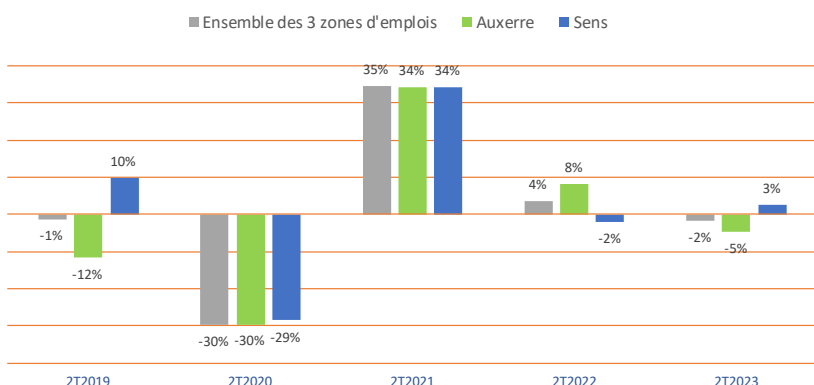
Le secteur de la **construction** se stabilise sur un an. Le génie civil s'en sort un peu mieux avec une hausse limitée de 5 emplois tandis que le secteur de la construction de bâtiments perd 10 emplois.

Contrairement aux résultats du département, le secteur des **services** (hors intérim) enregistre une baisse des effectifs de 20 emplois sur une année glissante. On constate plusieurs secteurs en baisse : les services administratifs (- 40 emplois), les activités financières et d'assurance (- 20 emplois) et l'hébergement et restauration (- 30 emplois). A l'inverse, l'activité pour la santé humaine gagne 30 postes.

Le **commerce** s'en sort mieux avec hausse de 80 emplois sur une année grâce notamment au commerce de gros qui enregistre une hausse de 110 postes. On constate une forte baisse sur le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles avec une baisse des effectifs de 50 postes.

L'**industrie** présente aussi un bilan positif avec une création de 60 emplois avec notamment une hausse significative dans l'habillement, textile et cuir de 20 postes et dans l'industrie agro-alimentaire avec une hausse de 60 emplois.

## Variation annuelle de l'emploi intérimaire par zone d'emplois



Source Intérim Dares

	2T2023	2T2018 - 2T2019	2T2019 - 2T2020	2T2020 - 2T2021	2T2021 - 2T2022	2T2022 - 2T2023
<b>Ensemble des 3 zones d'emplois</b>	<b>4,6</b>	<b>-1%</b>	<b>-30%</b>	<b>35%</b>	<b>4%</b>	<b>-2%</b>
Auxerre	2,3	-12%	-30%	34%	8%	-5%
Avallon*	0,3	ns	ns	ns	ns	ns
Sens	2,0	10%	-29%	34%	-2%	3%

\* : secret statistique

## L'emploi repart dans l'intérim

Sur un an, l'intérim dans le département de l'Yonne est en baisse de - 2 %. Au niveau régional, la l'intérim progresse de + 0,8 %. La zone d'emploi de Sens affiche une hausse de + 3 % des ses effectifs intérimaires sur un an alors que la zone d'emploi d'Auxerre s'inscrit dans une tendance baissière de l'ordre de - 5% sur un an.

Au final, dans l'Yonne, on dénombre environ 4 600 intérimaires, un chiffre légèrement plus élevé qu'avant la crise sanitaire (4 500 intérimaires au quatrième trimestre 2019 dans le département).

Source Intérim Dares



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur [www.urssaf.org](http://www.urssaf.org) dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail [open.urssaf.fr](http://open.urssaf.fr).

### Note méthodologique :

**Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale** déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

**Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acooss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles.

L'**effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

**Avertissement : Les séries d'effectifs salariés intègrent désormais les effectifs apprentis** en cohérence avec les publications réalisées en collaboration avec l'Insee. Cette intégration modifie légèrement les évolutions

trimestrielles et annuelles publiées au cours de l'année passée.

L'**effectif des intérimaires**, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée est présentée par zone d'emploi et corrigée des variations saisonnières.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les **données** concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3<sup>e</sup> trimestre.

### Les indicateurs :

Les **effectifs salariés** sont mesurés en **valeurs brutes**. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. **Les évolutions sur la « période de crise sanitaire »** sont calculées entre le dernier trimestre connu est le même trimestre de l'année 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

**Catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



L'emploi dans l'Yonne n° 56  
N° ISSN : 2110-5391

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**  
Urssaf Bourgogne  
- [jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr](mailto:jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr)
- **Wilfrid Richebourg**  
Maison de l'emploi d'Auxerre -  
[wrichebourg@mdeauxerrois.com](mailto:wrichebourg@mdeauxerrois.com)
- **Cyril Maugeon**  
CCI de l'Yonne -  
[c.maugeon@yonne.cci.fr](mailto:c.maugeon@yonne.cci.fr)

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur [www.urssaf.org](http://www.urssaf.org)